



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

MAIRIE DE FAMECK
29, Avenue Jeanne d'Arc
57290 FAMECK

Dossier suivi par : Amandine GUERSING
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le projet « le Hameau du Moulin » sur la commune de FAMECK

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification
Fiche descriptive**

Metz, le 6 Avril 2016

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

PROJET « LE HAMEAU DU MOULIN » SUR LA COMMUNE DE FAMECK

Ce dossier a été déposé par :

**FRANCELOT
ZAC ECOPARC NORROY LE VENEUR
CS 10662
57146 WOIPPY CEDEX**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration, accompagné de la fiche descriptive de l'opération ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2016-00129** en date du 6 Avril 2016 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.


Tout nouveau projet qui serait envisagé en amont devra impérativement faire l'objet d'une gestion alternative des eaux pluviales notamment dans la mesure où la partie canalisée est faiblement dimensionnée et où les rejets situés plus en amont du bassin versant sont davantage contributeurs aux crues puisque ceux-ci coïncident avec le pic du débit du cours d'eau (débit de pointe).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

Copie pour information :

- CA Val de Fensch


CHANTAL BICHLER